

*Radio-télédiffusion des délibérations de la Chambre*

soulevées et tentera d'y répondre. Par la suite, nous adopterons cette résolution. Procéder comme le gouvernement le désire, comme le leader du gouvernement le suggère, c'est mettre la charrue devant les bœufs. C'est accepter en principe sans savoir exactement où l'on s'en va. Je pense que le gouvernement comprendra notre hésitation à donner notre accord sur cette résolution, si nous n'avons pas certaines garanties. Je pense qu'il est important tant pour les libéraux que pour les progressistes conservateurs ou pour les autres partis, de réaliser que tout est possible en politique, et que, éventuellement, ce que les libéraux pourraient peut-être faire en télévisant les débats, ce serait de redorer leur image à travers le pays.

Monsieur le président, je pense que c'est plutôt là un jeu politique qu'on nous propose. Mais avant de reprendre mon siège, je tiens à protester de nouveau. J'ai circulé à travers le pays pendant la période des Fêtes, un peu avant, un peu après, j'ai voyagé à travers la province et j'ai rencontré des citoyens qui sont complètement démunis, j'ai vu des entreprises qui sont complètement fermées, faute de politique de stratégie industrielle. Mes collègues ont fait la même expérience dans Rimouski, dans Roberval, dans Bellechasse et dans le Nord-Ouest québécois. Monsieur le président, les gens de ce pays ont nettement l'impression de n'être plus écoutés.

Même si on donne l'image du Parlement aux Canadiens, cela ne changera pas la situation du chômage au Canada. Cela n'enrayera pas non plus le flot d'importations de divers produits qui viennent noyer le marché canadien et tuer systématiquement les emplois chez nous. Cela ne donne pas plus de confort aux Canadiens. Cela ne change également rien à la loi anti-inflation. Que vient donc faire cette résolution n° 8 sur la nécessité de téléviser les débats? C'est complètement ridicule de donner la priorité à un tel sujet. Le gouvernement devra admettre non seulement qu'il a perdu l'écoute, mais qu'il ne sait plus comment aborder les problèmes ou dans quel ordre les aborder.

Je voudrais dire au leader du gouvernement que tant que nous n'aurons pas la garantie formelle que le gouvernement nous présentera une politique sérieuse sur la façon d'enrayer le chômage, sur un genre de stratégie industrielle visant à protéger les emplois existants, ou sur le contrôle des importations, en somme, tant que nous n'aurons pas l'assurance que le gouvernement a vraiment un plan d'action pour administrer le pays et le sortir du marasme, le gouvernement n'aura pas notre accord sur cette motion.

Même si en principe et d'une façon générale cela est acceptable, le gouvernement devra comprendre que pour nous du Crédit Social du Canada, notre priorité ce n'est pas la radio-diffusion et la télédiffusion des débats, mais plutôt des raisons économiques. Si nous avons été élus c'est pour représenter des gens, ce n'est pas pour leur donner un spectacle. Il est important de télédiffuser les débats. Il est également important que les Canadiens connaissent le fonctionnement du Parlement et voient ce qui s'y passe quotidiennement. Mais il est encore plus important, comme le dit mon collègue de Rimouski (M. Allard), de mettre du pain sur la table des Canadiens et des travailleurs.

Monsieur le président, pour ces raisons, je tiens à faire part au leader du gouvernement de notre profonde déception à l'égard de l'ordre de priorités qu'il présente. J'ai en main cette liste ridicule qu'il a fait parvenir au leader parlementaire de

notre parti, et dans laquelle il se plaint de l'inefficacité de la Chambre des communes. Il reconnaît cette inefficacité, mais il donne la «haute» priorité à la télédiffusion de choses inefficaces. Cela montre à la face du Canada combien nous avons besoin d'un leadership dans ce pays. C'est ce qui nous manque.

Le gouvernement se plaint du fait que nous prenons beaucoup de temps à discuter. Mais examinons quelques exemples de la liste que lui-même nous a envoyée. Quant au bill C-3, sur la Société d'assurance-dépôts du Canada, nous en avons discuté à ce jour exactement 30 minutes. Est-ce que cela est un abus? Quant à la libération des garanties, dont traite le bill C-8, nous en avons discuté exactement 13 minutes. Le bill C-12, sur les conventions fiscales, nous en avons discuté exactement 12 minutes. Celui sur la monnaie et les changes, le bill C-5, nous en avons discuté une heure et 40 minutes. Et je pourrais continuer ainsi, monsieur le président, cette énumération, qui démontre que le gouvernement connaît des faits mais qu'il les déforme. Nous connaissons aussi ces faits-là, et nous sommes en mesure de démontrer que si la Chambre est retardée dans ses travaux, ce n'est pas à cause de l'opposition, mais plutôt parce que le gouvernement n'a pas de solution à proposer, et que, se heurtant à des problèmes divers très graves, il ne sait pas comment les aborder, n'a pas de solution, et par conséquent tente d'accuser la Chambre des communes d'inefficacité, essayant ainsi de cacher son propre manque de leadership.

Voilà la raison fondamentale pour laquelle le gouvernement, dès le premier jour de séance en 1977, sans vouloir parler du chômage et du reste, nous impose cette politique ridicule, monsieur le président, qui ne va absolument rien changer sur le plan économique pour les Canadiens à travers le pays, et qui va se contenter d'essayer d'amuser les gens pour cacher les problèmes.

Monsieur le président, je voudrais, en terminant, assurer le gouvernement et répéter qu'en principe nous ne pouvons qu'être en faveur de la télédiffusion des débats de la Chambre, pour permettre une meilleure information des Canadiens. Mais avant de donner notre accord pour que cette résolution soit adoptée, nous allons exiger des garanties formelles quant aux aspects techniques au départ. Le leader du gouvernement, qui a l'initiative des travaux parlementaires à la Chambre, devra d'abord nous garantir les modifications que je viens de demander, entre autres, celles relatives à la période des questions orales et aux déclarations de ministres. Nous avons aussi un certain nombre d'autres propositions à faire dans ce domaine. Autrement, le leader du gouvernement s'aventure dans une espèce de tour de Babel, où la télédiffusion des débats ne contribuera tout simplement qu'à continuer à dénigrer le rôle de l'homme public au Parlement, puisque les règles du jeu ne seront pas équitables, et parce que tous les députés ne seront pas traités sur un pied d'égalité.

Monsieur le président, ce que nous voulons en somme, c'est que les députés de Rimouski, de Roberval, de Bellechasse, de Shefford, d'Abitibi ou de Villeneuve (MM. Allard, Gauthier, Lambert, Rondeau, Laprise, Caouette) soient traités sur un pied d'égalité dans les procédures de la Chambre; autrement le leader du gouvernement devra réaliser que notre collaboration sera loin d'être assurée à ce propos.